

Plans Ecophyto

Plan de cette page :	p. :	à jour :
-Remarques sur le " Plan Ecophyto II "	1	juin 2015
-Ecophyto comme n° de Pieds Nickelés	3	jan.2017
-Commission "Utilisation des produits phytopharmaceutiques"	"	fev.2018

Remarques sur le "Plan Ecophyto II"

du Ministère de l'Agriculture en France.

(dans le cadre de la consultation publique
<<http://agriculture.gouv.fr/Consultation-publique-Ecophyto-II>>

juin 2015, par Daniel Chicouène)

Ces remarques concernent en particulier la malherbologie, sur 6 points.

1.2. avant dernier § : Outils d'Aide à la Décision

Les O.A.D. doivent également englober un minimum l'optimisation de la lutte contre les mauvaises herbes, l'adaptation à la flore de la parcelle

1.3. "biocontrôle"

C'est un mot anglais qui se traduit en français par "lutte" (cf. Decoin in Phytoma, revue de l'AFPP) biologique. Le mot "contrôle" en français désigne la vérification, la détermination ou l'évaluation des peuplements d'ennemis des cultures dans une aire géographique ou un lot récolté.

3. expérimentation

Il y a besoin d'une meilleure connaissance des spectres d'efficacité et des cibles des pratiques de désherbage et matières actives, avec une planification à l'échelon national ou international. Il y a actuellement un gaspillage de moyens par des essais régionaux ou départementaux ne prenant pas en compte les connaissances antérieures (entre autres en raison d'un manque de consultation de la bibliographie).

5.BSV, p.14 5è§

"fiches pédagogiques permettant une identification plus aisée et exacte des adventices" : le gros problème en France actuellement est la quantité

d'erreurs et les vastes lacunes bibliographiques des documents les plus vulgarisés.

Certaines corrections pour le guide de l'ACTA figurent ici (elles ont été censurées lors du dernier colloque du COLUMA) <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/WcorACTA.pdf>> en 8 p.

Certains documents ont fait l'objet de financements CASDAR ; les remarques générales sur les erreurs sont ici : <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/wFlores.pdf>> en p.8 pour Infloweb.

6. formation

La formation des conseillers agricoles de Chambres d'Agriculture et d'expérimentateurs s'est dégradée depuis l'an dernier. En effet, la session de formation sur l'initiation à la lutte contre les mauvaises herbes et leur connaissance qui datait de plusieurs décennies dans le cadre de l'APCA a été supprimée du catalogue de RESOLIA depuis 2014. Ainsi, les débutants ne disposent plus de formation alors qu'on leur demande de faire semblant d'être opérationnels.

En formation initiale d'ingénieurs agro, il y a depuis quelques années des problèmes (cf. <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/Wmalherb.pdf>>).

26.2 itinéraires alternatifs

Il y a un manque évident de connaissances et de vulgarisation sur les conséquences des amendements massifs concernant les extensions de mauvaises herbes redoutables telles que chardon des champs, chiendent rampant, Rumex crépu,... en climat tempéré dans des sols qui n'en comportaient pas alors qu'ils étaient cultivés pour des espèces moins exigeantes.

Concernant les spectres d'efficacité, les soucis de biodiversité et durabilité supposent de prendre en compte les menaces vis-à-vis d'une flore arvale peu nuisible (pouvant être importante pour elle-même -patrimoine- et les chaînes alimentaires qui en découlent -pollinisateurs-) et son remplacement par une flore plus redoutable par sa nuisibilité. (cf. <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/WnuisGen.pdf>> et <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/wNuisCul.pdf>>).

Ecophyto comme n° de Pieds Nickelés

Depuis que le plan Ecophyto est mis en place, les résultats sont opposés aux buts. Pour comprendre, au moins en partie, le phénomène, il faut examiner les moyens mis en place.

En vulgarisation de la protection des cultures, les informations mises en ligne relèvent souvent de la provocation par rapport à l'objectif d'Ecophyto.

- Par exemple, le site Infloweb, financé par un Casdar, dont le contenu est critiqué dans un autre fichier de dc.plantouz (fichier sur les références en détermination et biologie des mauvaises herbes). Il y a un refus de faire des corrections.

- Des instituts techniques diffusent auprès des agriculteurs, encore en 2016, de nombreux documents de protection des cultures (grandes cultures, prairies) où seul l'emploi des produits phytosanitaires est exposé.

La technicité n'est vulgarisée auprès des agriculteurs et conseillers que pour la lutte chimique, pas pour les autres méthodes de lutte. Au colloque du COLUMA en décembre 2016 à Dijon, la présentation orale de la synthèse bibliographique sur les méthodes de lutttes culturales n'a pas été acceptée. En déchaumage mécanique, les conseils rencontrés entre autres en agrobiologie dévient la logique élémentaire : le résultat est la promotion de la culture des mauvaises herbes au lieu de leur limitation.

Commission "Utilisation des produits phytopharmaceutiques" de l'Assemblée Nationale en France : auditions en janvier 2018.

Des représentants de nombreuses organisations ont été auditionnés. Pour les Instituts techniques (<http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5449513_5a687ab8700ed.utilisation-des-produits-phytopharmaceutiques--audition-de-membres-de-l-acta-24-janvier-2018> et la présentation par Arvalis <https://www.arvalis-infos.fr/view-26576-arvarticle.html?identifiant=B2071EB447B27032233948965AA440BD7B0C28C8B9D80F8085407ED97B55D49838F81297555D300A0CE39675011D34EF&lang=fr&lasturl=26576&lasturlobjecttype=arvarticle#utm_source=ARVAL-13&utm_medium=NL&utm_content=4_photo_-67933-_i_arvarticle_26576&utm_campaign=20180202>), la présidente de la commission a dû faire de nombreuses relances des interlocuteurs pour tenter de cerner un minimum d'intelligibilité ; effectivement, les propos sont souvent bien confus : l'exemple d'allusion à la prophylaxie ou la prévention sans échelle de référence, peut-être comme simple effet de mode en enfumage, illustre un niveau de réflexion maintes fois dénoncé et trop habituel ; il manque aussi une volonté de prise en compte de la bibliographie et des savoirs scientifiques internationaux.

NB : Déjà, après le Grenelle de l'Environnement en 2008, en octobre 2009 Arvalis et Perspectives Agricoles ont produit le DVD "Les bonnes pratiques phytosanitaires" : on y considère que les "bonnes pratiques" sont celles restreintes à l'usage de pesticides.

Daniel Chicouène

Retour page d'accueil 'plantouz' : <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/>>